

avons la pollution que nous méritons à cause de notre comportement et de notre inaction. Nous ne pouvons continuer à accumuler des eaux usées et des déchets industriels dans nos fleuves, nos lacs et nos cours d'eau ni émettre des substances polluantes dans les airs sans arriver aux résultats que nous constatons. J'ai dit que notre société de l'affluence se transformera en une société d'effluents. A titre de membre du comité permanent des ressources nationales et des travaux publics, je le répète, j'ai eu l'impression, lors de l'exposé du ministre et des réponses fournies aux questions par ses représentants, que nous nous en tenons aux études plutôt qu'à l'action. Ils semblent paralysés par le problème juridictionnel, alors qu'ils avaient à leur portée des lois pouvant remédier efficacement à la pollution.

J'ai ensuite indiqué à la Chambre la réaction du ministre ontarien de l'Énergie et de la gestion des ressources; il s'inquiète d'un manque de coordination efficace entre les initiatives des organismes et des ministères fédéraux pour résoudre le problème de la pollution. Il juge important qu'un seul organisme rassemble les dispositions exécutoires des différentes lois afin de les rendre vraiment efficaces. Le ministre de l'Ontario s'inquiète aussi de l'absence de normes nationales et d'encouragements qui seraient liés au matériel de lutte contre la pollution. Il a dit que la province d'Ontario était prête à consentir aux municipalités des exemptions d'impôts pour les bâtiments qui logent du matériel devant servir à combattre la pollution. Il a aussi fait savoir que le gouvernement de l'Ontario acceptait de supprimer la taxe de vente de 11 p. 100 sur ce genre de matériel et demandait une réponse du gouvernement fédéral sur cette importante question. Il a parlé du manque d'encouragement du gouvernement fédéral.

Puis j'ai fait allusion au mémoire de la Fédération de la faune canadienne qui nous reproche d'y aller trop timidement lorsqu'il est question de fédéralisme coopératif et d'excuser ainsi l'inertie du gouvernement fédéral à l'endroit de cet important problème. Il signale que les Canadiens insistent pour que le gouvernement fédéral participe vraiment à la solution de ce problème. Il ajoute que cette mesure législative ne peut s'avérer efficace que si le gouvernement fédéral affecte beaucoup de fonds à ce projet. J'avais ensuite exprimé l'espoir que le ministre, dans ses dernières remarques, s'arrêterait sur certains commentaires du ministre de l'Administration de l'énergie et des ressources d'Ontario et de la Fédération de la faune canadienne.

[M. Gilbert.]

J'ai proposé que lors de l'étude en comité nous ayons l'occasion de convoquer des témoins de diverses provinces et organisations pour savoir ce qu'ils pensent de cette importante mesure. Puis, j'ai cédé à l'esprit de clocher et j'ai exposé la situation dans la ville de Toronto où l'écoulement des eaux d'égout et des déchets industriels a pollué les rivières Don, Humber et Credit. Les conditions sont déplorables à Toronto. On ne peut se baigner sur les plages et l'automne, les canards meurent empoisonnés par les polluants de l'eau. J'ai signalé qu'en 1964, on a présenté un vaste programme au sujet de la région des Grands Lacs et de la pollution à la Commission mixte internationale formée de trois Canadiens et de trois représentants des États-Unis. A la fin de la séance hier soir, j'ai cité d'après une Commission américaine le nombre d'usines de pâte à papier d'usines de produits chimiques et de conserveries qui déversent leurs déchets industriels dans les Grands Lacs.

Lorsque nous nous rendons compte que les Grands Lacs sont la principale source d'eau pure au monde, il nous incombe d'agir immédiatement. Je signale que le lac Érié est maintenant considéré comme étant un lac mort. A l'époque biblique, il y avait la Mer morte et maintenant nous avons le lac Érié qu'on appelle le lac mort. Il y a lieu de craindre que l'expression «lac mort» s'applique très bientôt non seulement au lac Érié, mais aussi au lac Ontario et aux autres Grands Lacs.

Je voudrais parler d'un article de M. Peter Calamai publié dans la *Gazette de Montréal*, le 13 octobre 1969, et intitulé *Pollution, point of no return?* Dans cet article, M. Calamai fait des observations à propos du rapport sur la pollution préparé par la Commission internationale mixte au sujet de l'état des lacs Érié et Ontario. Il écrit:

Le facteur décisif sera la rapidité et l'enthousiasme que les gouvernements et les industries mettront à se raccrocher à l'ultime espoir que leur ont laissé les comités mixtes de recherche canado-américains.

Pour sauver le lac Érié, tous ces groupes auront à dépenser plusieurs millions de dollars d'ici trois ans; pour sauver le lac Ontario, ils ont six ans.

Le problème majeur des lacs, ce sont les dépôts de phosphates. Il signale aussi que:

Bien que le rapport sur la pollution énonce toute une série d'objectifs et de recommandations en matière de qualité de l'eau, il propose une méthode rapide et sûre d'enrayer la pollution massive des lacs. «Ne jetons plus de phosphore dans les lacs», disent les chercheurs, et ils seront aussi sains qu'on puisse l'espérer en 1986.